

forêts fribourgeoises

histoire et aménagement

Depuis la nuit des temps, une relation complexe existe entre l'être humain et la forêt. Celle-ci offre à l'homme des ressources vitales (bois, gibier, fruits), tout en occupant un territoire nécessaire au développement rural et urbain.

C'est pourquoi, jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle, d'importantes surfaces ont été défrichées. Dans les Préalpes, les terrains ainsi mis à nu ont alors subi d'importants glissements à l'origine de graves inondations jusque sur le Plateau; les risques d'avalanches ont également augmenté.

Suite à ces catastrophes, l'Etat décida d'intervenir en promulguant en 1850 la première loi forestière cantonale, dans le but de lutter contre les coupes rases et les défrichements en montagne réalisés au profit de l'agriculture.

Parallèlement, les collectivités publiques, principalement l'Etat, ont racheté de nombreuses surfaces afin de les reboiser. C'est de cette époque que datent les grands massifs résineux de nos Préalpes.

Pourtant, dès le 14^{ème} siècle, on veillait dans certaines régions à ne pas couper plus de bois que n'en produisait la forêt. Ce principe était avant-gardiste et contribuait déjà à la durabilité des ressources.

Depuis lors, les attentes de la société face à la forêt se sont multipliées et la législation a évolué. On reconnaît aujourd'hui à la forêt non seulement une fonction de production de bois et de protection (sols, sources, dangers naturels), mais également une fonction d'accueil du public et une grande importance écologique grâce à la richesse de sa faune et de sa flore. Si autrefois les revenus forestiers étaient très importants pour les collectivités, aujourd'hui la gestion et l'aménagement de la forêt sont fréquemment déficitaires et seul le **soutien** de la population, l'**engagement financier** de la collectivité et une **rationnalisation** de la chaîne de production du bois sont à même de répondre à ces diverses attentes.

Actuellement, la forêt fribourgeoise couvre 42'000 ha, soit le quart du territoire cantonal. En montagne, avec l'extensification du pâturage, cette surface augmente chaque année.

Les principaux massifs forestiers se situent dans la zone des Préalpes. On trouve aussi quelques grands massifs sur le Plateau, souvent situés sur les sols défavorables à l'agriculture, versants nord, collines, rives de cours d'eau et vallons encaissés.

Nos forêts sont en majorité propriété de collectivités publiques, telles que les communes politiques (48%) et l'Etat (12%). La part des forêts privées, soit 40%, dépasse la moyenne nationale (32%).

richesse naturelle et sylviculture

Face à l'intensification de l'agriculture et à l'extension des zones urbaines et des voies de communication, les forêts sont souvent les dernières surfaces proches de l'état naturel. Par la diversité de leurs structures, les forêts offrent un habitat essentiel à **près de 70% des espèces animales et végétales** présentes en Suisse.

Les lisières, les forêts humides et marécageuses, les forêts des zones alluviales et les forêts sur éboulis comptent parmi les biotopes forestiers les plus riches en espèces.

Nos forêts sont composées de plus d'une trentaine d'espèces d'arbres et d'une quarantaine d'arbustes. Les épicéas, les hêtres et les sapins blancs en représentent la plus grande part du volume.

Afin de maintenir sa richesse et sa diversité, la forêt a besoin d'être entretenue et soignée. La gestion actuelle des forêts est très respectueuse de l'environnement. Dans la pratique, les forestiers veillent à protéger cette richesse naturelle et à suivre les conditions dictées par la nature.

Dès leur plus jeune âge, les arbres plantés ou nés en forêt sont suivis, soignés, dégagés et ensuite éclaircis afin d'obtenir à maturité une forêt riche en espèces et en bois de qualité. Tout ce cycle prend souvent près d'un siècle pour se réaliser; la vision à long terme est donc essentielle en forêt.



production et économie

Dans notre pays, le bois est l'une des rares matières premières **renouvelables**. Chaque année, une moyenne de 13 m³ de bois par hectare est produite naturellement dans la forêt fribourgeoise; ceci correspond environ à un cube de **25 cm de côté chaque seconde**.

Des 500'000 m³ de bois qui croissent annuellement dans les forêts fribourgeoises, seuls quelque 250'000 m³ sont récoltés régulièrement. Le potentiel d'exploitation supplémentaire reste donc considérable.

Parmi les nombreux produits issus du bois, les plus importants sont : le bois d'œuvre servant aux constructions, aux charpentes et aux meubles, le bois d'industrie nécessaire à la fabrication du papier ou des panneaux, ainsi que le bois de feu.

Que le bois soit brûlé ou qu'il pourrisse en forêt, la production de CO₂ est identique. Le bois est donc une alternative des plus intéressantes à d'autres formes d'énergie, tant pour les besoins individuels qu'industriels. Des collectivités l'ont compris et plusieurs grandes centrales de chauffage au bois sont actuellement en service dans le canton.

Dans la construction, l'utilisation du bois a fait l'objet d'énormes progrès techniques et il est devenu aisé de mettre en place des structures en bois de grande dimension, allant des charpentes et locaux industriels aux diverses constructions d'habitation et de loisir.

La chaîne de transformation du bois constitue un secteur important de l'économie cantonale. La filière de la forêt et du bois, source importante de places de travail et de revenus dans plusieurs régions, concerne non seulement les forestiers, mais également les scieurs, charpentiers, menuisiers, fabricants de meubles et ébénistes.

Aujourd'hui, compte tenu des multiples exigences de la société et face à la forte pression de la concurrence étrangère, il est très difficile de rentabiliser la production de bois de nos forêts.



protection

Les catastrophes naturelles sont malheureusement toujours d'actualité. Sans les forêts, de nombreuses régions seraient inhabitables. Elles nous protègent contre les glissements de terrain, les chutes de pierres, l'érosion, les avalanches et les inondations; d'où la nécessité de poursuivre l'**entretien des forêts**, afin de maintenir leur **fonction protectrice**.

Malgré les efforts des forestiers, la forêt reste impuissante face à certains événements naturels. Tout le monde garde en mémoire l'ouragan Lothar de décembre 1999 qui a abattu en une seule journée 1.4 million de m³ de bois, soit l'équivalent de six années de coupes normales.

La faune fait partie des biotopes que sont les forêts. Toutefois un bon équilibre des populations d'ongulés (chevreuils, chamois, cerfs), assuré par la chasse et les prédateurs naturels, permet le rajeunissement naturel des forêts. Par ailleurs, citons le bostryche, insecte pas trop sympathique, qui peut contribuer en quelques années, notamment lorsque les arbres sont affaiblis par un ouragan et/ou une sécheresse exceptionnelle, à augmenter fortement les dégâts à la forêt.



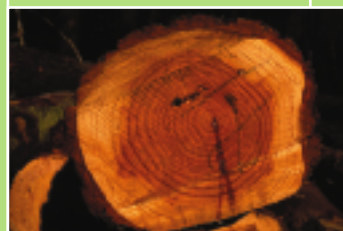
accueil

La forêt joue un rôle social indéniable dont nous bénéficions de manière directe et indirecte. Elle est un élément de grande valeur paysagère et sentimentale. Elle est aussi le lieu de prédilection pour de nombreuses activités de loisir, de la simple promenade aux diverses activités sportives, en passant par la récolte des champignons et des baies. Ces activités peuvent cependant parfois occasionner des nuisances pour la forêt et sa faune.

organisation

La conservation des forêts et l'encadrement des propriétaires sont assurés par le Service des forêts et de la faune, qui dépend de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts. La centrale du service se compose de secteurs spécialisés et d'une structure administrative. Dans les régions, la présence territoriale du service est assurée par les arrondissements et triages forestiers, ainsi que par les régions de surveillance de la faune terrestre et aquatique.

Face aux besoins croissants de rationalisation, cette structure est appelée à évoluer. A l'intérieur des arrondissements et des triages forestiers, prennent progressivement place des **corporations de triage** regroupant la gestion des forêts de plusieurs collectivités publiques, voire privées, afin de mieux répondre aux exigences techniques, économiques et de sécurité.



contact

Centrale du Service



Service des forêts et de la faune
Route du Mont Carmel 1
1762 Givisiez
tél. 026 305 23 43
fax 026 305 23 36
e-mail : forets@fr.ch
www.fr.ch/sff

Dans votre région

Editeur : Service des forêts et de la faune, Givisiez 2004

Conçu et rédigé avec la collaboration de :

Jean-Cyril Favre, ingénieur forestier

Graphisme : Agence Piment, Neyruz

Photos : Service des forêts et de la faune et

1) Hannes Henz / Lignum - 2) M. Roggo - 3) T. Kehren